

Le point d'étape au 30 juin 2013 *les premiers résultats dans le quartier*

Une réelle inflexion à la baisse de la délinquance (comparés à la même période il y a un an) :

- Moins de faits constatés (-17,90%)
- Moins de cambriolages (-35,8%)
- Moins de dégradations (55 faits contre 80)
- Moins d'atteintes aux biens (189 faits contre 248)

Une action soutenue des services de sécurité :

- La lutte renforcée contre le trafic des stupéfiants (de 8 à 27 faits)
- Une présence accrue pour lutter contre les incivilités, occupations dans les halls et rodéos (57 contrôles de halls, 10 engins saisis)
- Des renforts réguliers en sécurisation (CRS, Unités Motocyclistes Zonales)
- Un taux d'élucidation des faits de délinquance en hausse (de 37,3% à 46,1%)

Un volet prévention de la délinquance renforcé grâce au partenariat :

- Ville, bailleurs, PJJ ...travaillent ensemble sur un plan d'actions concrètes
- Plus de 200 jeunes du quartier associés à des opérations de prévention de la délinquance (passage du Brevet de Sécurité routière, journée sécurité routière au cœur du quartier, journée « stop à la violence » organisée par la MJC de la Petite Hollande)
- 400 collégiens de Brossolette accueillis par l'Unité de Prévention des Conduites Addictives de la Police Nationale

Une méthode nouvelle de contacts avec la Population :

- Les permanences de l'Officier de Police Référent qui reçoit les habitants chaque mois.
- Un délégué Cohésion Police-Population qui multiplie les contacts avec commerçants, associations, services publics pour recueillir des signalements et suggestions
- Les rencontres avec la population qui se sont organisées avec les associations, les commerçants et le Conseil de quartier en présence du Sous-Préfet et du Commissaire de Police.

Contacts utiles

Police nationale :

Capitaine Christine Farley Officier Référent ZSP :
06-26-47-49-52 (*permanence à la mairie annexe des hexagones
tous les premiers jeudi de chaque mois*)

Délégué Cohésion Police-Population :

Bernard CLERY 06-14-65-15-43
(*mail : deleguepolice.populationph@gmail.com*)

Sous-Préfecture de Montbéliard :

Déléguée du Préfet : Gwénaëlle Radais (06.45.35.63.72)

Association d'Aide aux Victimes :

(renseignements et rdv au 03.81.91.70.07)
Permanence au CCAS de Montbéliard (face piscine) le vendredi am.

Rappel des Numéros d'urgence :

17 Police Secours
15 SAMU
18 Pompiers
112 depuis un portable

Informations

Nouveauté ZSP Petite-Hollande :



Une page internet prochainement dédiée où vous pourrez retrouver les informations et les actualités de la ZSP de la Petite Hollande ainsi que des possibilités de contacts nominatifs ou anonymes (à consulter sur le site de la Préfecture du Doubs) : www.doubs.gouv.fr



Zone de Sécurité Prioritaire PETITE-HOLLANDE à Montbéliard

Bulletin d'information

N°1 Juillet 2013





Stéphane FRATACCI
Préfet
de Région Franche-Comté
Préfet du Doubs

Le mot du Préfet

Les zones de sécurité prioritaire ont pour objectif d'apporter des réponses durables et concrètes à des quartiers exposés à l'insécurité et à une délinquance enracinée. A la Petite-Hollande, quartier dynamique et en pleine rénovation, l'Etat mobilise toutes ses forces de sécurité et impulse leur action pour lutter sur des objectifs ciblés de délinquance. Avec ses partenaires, au premier rang desquels la Ville, l'Etat soutient toutes les forces vives du quartier pour développer des actions de prévention de la délinquance et de citoyenneté.

Après plus de 6 mois de travail sur ces objectifs, nous enregistrons les premiers résultats. Ils sont tangibles et encourageants aussi bien en termes de lutte contre la délinquance que dans la mobilisation très constructive du partenariat.

C'est cette mobilisation innovante, volontariste et durable de tous, qui permettra à la Petite-Hollande et à ses habitants de vivre en sécurité.



Thérèse BRUNISSO,
Procureure
de la République
de Montbéliard

Le mot de la Procureure

L'action de la justice, pour être efficace, doit prendre en compte le contexte dans lequel sont commis les actes de délinquance qui lui sont soumis, tout en préservant l'égalité de traitement des justiciables.

Au-delà de cela, la sécurité n'est pas l'affaire exclusive de la police et de la justice, elle est l'affaire de tous. C'est par une articulation cohérente entre la prévention d'une part, à laquelle participe entre autres acteurs la Protection Judiciaire de la Jeunesse à destination du jeune public, et la répression d'autre part, que nous pourrons progresser dans la lutte contre la délinquance et les incivilités.



Jacques HELIAS,
Maire de Montbéliard,
Président de
Pays de Montbéliard
Agglomération

Le mot du Maire

En 2012, la Petite-Hollande concentrait près de la moitié des faits de violences urbaines de la circonscription. Une situation à laquelle je ne pouvais me résigner. A l'annonce de la création des Zones de sécurité prioritaire par le gouvernement, Pierre Moscovici et moi-même avons saisi le Ministre de l'Intérieur pour obtenir le classement du quartier en ZSP. Depuis son entrée en vigueur, fin d'année dernière, le dispositif a déjà démontré son efficacité. Après six mois de présence renforcée des forces de police, de collaboration rapprochée avec la justice, les bailleurs sociaux et la Ville, les chiffres révèlent un premier fléchissement de la délinquance.

Ces résultats encourageants ne sont qu'un début. Ils doivent inciter l'ensemble des partenaires avec l'Etat, à persévérer dans cette voie. Pour sa part, la Ville fait tout son possible pour contribuer, à son niveau, à la lutte contre la délinquance et les incivilités



Le quartier de la Petite-Hollande :

un territoire, des besoins et des projets

8800 habitants soit 35 % de la population communale dont 35% de jeunes de moins de 20 ans

Ce quartier constitue le plus grand quartier d'habitat social de l'agglomération et concentre des équipements communaux, des services publics nombreux (écoles, collège, Mairie de Quartier, CAF, Tribunal, Pôle Emploi..).

Les structures associatives, culturelles et sportives y sont présentes (MJC-Centre Social, Judo Club, Jules Verne, Club de Boxe, piscine municipal)

Un quartier riche en activités économiques : le centre commercial des Héxagones, celui du Coteau Jouvent, la Clinique des Portes du Jura, Numérica...

Il bénéficie d'un important programme de rénovation urbaine conduit par l'Etat, la Ville l'Agglomération et les bailleurs sociaux (18 267 307 Euros ANRU dont

3 600 000 pour le collège Pergaud)

Bientôt relié au centre de la Ville par une passerelle et desservi par le Transport à Haut Niveau de Services

Il concentre la moitié des faits de violences urbaines de la circonscription (incendies de véhicules et de poubelles, jets de projectiles...).
Le quart des cambriolages recensés sur l'agglomération.

C'est cet enjeu d'un quartier vivant, actif, en pleine rénovation qui a justifié d'en faire une **Zone de Sécurité Prioritaire** pour bien prendre en considération cette dimension de la paix publique.

La « ZSP » une mobilisation innovante au service de l'action

4 objectifs prioritaires bien définis pour lutter contre la délinquance :

- la lutte contre les stupéfiants et les armes
- la lutte contre les vols par effraction
- la lutte contre les incivilités (dont les rodéos)
- la lutte contre les violences urbaines et les phénomènes de bandes



Une méthode opérationnelle :

Deux cellules de coordination opérationnelle sont en place et se réunissent chaque mois.

- ▶ la cellule de coordination opérationnelle de toutes les forces de sécurité co-présidée par le Préfet et la Procureure de la République (police nationale, gendarmerie, police judiciaire, Groupe d'Intervention Régionale, Police aux Frontières, douanes) veille à la mise en œuvre coordonnée des moyens et des actions.

Elle pilote notamment :

- une visibilité accrue des forces de l'ordre par une fidélisation des patrouilleurs, la création d'un groupe de sécurité et de proximité en soirée, la présence régulière de l'unité motocycliste du commissariat.
- des renforts réguliers des Compagnies Républicaines de Sécurité (unité de sécurisation et motocyclistes)
- des opérations conjointes et coordonnées de la Police, Gendarmerie et de tous les services de sécurité pour intensifier enquêtes et actions sous l'autorité du Parquet.
- ▶ la cellule de coordination opérationnelle du partenariat co-présidée par le Préfet, la Procureure et le Maire (Ville, bailleurs, kéolis, services sociaux et éducatifs, éducation nationale, sdis..) impulse le plan thématique d'une vingtaine d'actions de prévention de la délinquance en faveur de :



- l'insertion professionnelle (nomination d'un référent de parcours)
- la Citoyenneté (rapprochement Police/Jeunes)
- la Prévention routière (Journée de sensibilisation)
- la Prévention conduites addictives (milieu scolaire)
- la Médiation (régulation sociale, présence dissuasive)
- la Réussite éducative (lutte contre le décrochage)
- l'aide aux victimes (renforcement permanences)



Développement de la vidéoprotection :
avec l'appui financier de l'Etat, la ville de Montbéliard poursuit le développement de la vidéoprotection en prenant en compte, entre autres, les priorités de la Zone de Sécurité Prioritaire.